

# LETTRE D'INFORMATION NATURA 2000



*Des sites Natura 2000 portés par Carcassonne Agglo*



*Site Massif de la Malepère*



*Site Vallée du Lampy*



*Site Gorges de la Clamoux*

*Un patrimoine naturel remarquable...*

# NATURA 2000

en quelques chiffres

- ▶ 27000 sites en Europe  
soit 96 millions d'hectares
- ▶ 18 % du territoire de  
l'Union Européen

# NATURA 2000

en France

- ▶ 1753 sites terrestres en  
France
- ▶ 12,6 % de la surface  
terrestre soit 6,9 millions  
d'hectares
- ▶ 207 sites marins sur  
4,1 millions d'hectares
- ▶ + de 9000 communes

Nouvelle structure  
animatrice



Carcassonne Agglo est depuis 2014 la structure animatrice des sites natura 2000 : Massif de la malepère - Vallée du lampy - Gorges de la Clamoux.

Elle a fait le choix d'une animation mutualisée en faveur de la biodiversité.

Dans une optique de mutualisation des moyens et de mise en cohérence de ses actions en matière environnementale et agricole.

## LE PLUS GRAND RÉSEAU D'ESPACES NATURELS EUROPÉENS PROTÉGÉS

À fin d'enrayer l'érosion de la biodiversité, l'Europe a créé un réseau écologique communautaire : le réseau Natura 2000. Ce réseau est constitué de zones de protection spéciale (ZPS) désignées au titre de la Directive oiseaux de 1979 et de zones spéciales de conservation (ZSC) désignées au titre de la directive Habitat- Faune-Flore de 1992.

Sur ces sites, chaque Etat Européen s'engage à assurer le maintien, voir la restauration des milieux et des espèces les plus fragiles, en conciliant les activités humaines d'un territoire.

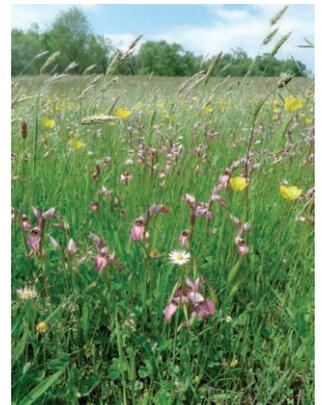
Les sites Vallée du lampy, les Gorges de la Clamoux ainsi que le Massif de la Malepère sont des sites qui ont été désignés au titre de la directive Habitat-Faune-Flore.

## C'EST QUOI LA BIODIVERSITÉ ?

Bios = la vie en grec

Le terme Biodiversité désigne ce monde vivant sous toutes ses formes (micro organiques, plantes, animaux) en permanente évolution et en échange constant avec le milieu physique qui l'entoure.

Une grande partie de la biodiversité locale et notamment des sites « Malepère, Clamoux et Lampy » est liée aux milieux ouverts souvent entretenus par l'homme. La déprise agricole conduit à un embroussaillage qui modifie la nature de la biodiversité et des paysages.



### La procédure Natura 2000 : du diagnostic à l'animation

#### Le diagnostic:

-Un document d'objectifs (DOCOB) définit les orientations de gestion et les mesures préconisées pour chaque site.  
Les 3 sites en gestion par Carcassonne Agglo ont leur DOCOB validé par le Préfet. Ils sont donc en phase d'animation.

#### L' Animation:

##### Mise en Œuvre des actions du DOCOB

↓  
Animer le site  
Informar la population locale  
Valoriser les actions de sensibilisation

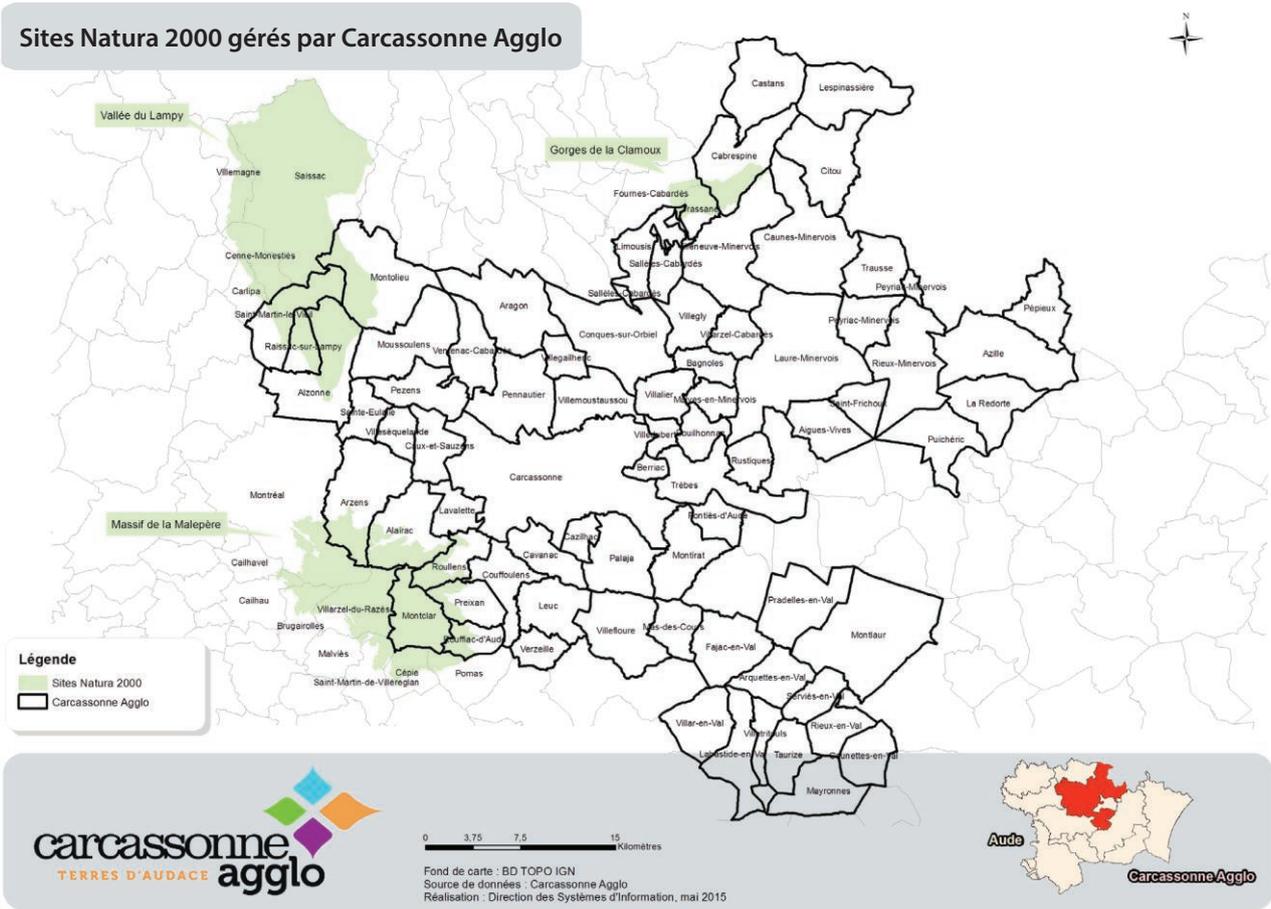
↓  
S'engager pour de bonnes pratiques avec la charte Natura 2000

↓  
Mettre en place des outils réglementaires

↓  
Mettre en œuvre les mesures de gestion et de contractualisation  
Les MAEC ( mesures agri environnementales Climatiques et les contrats Natura 2000.

# ZOOM SUR

## Sites Natura 2000 gérés par Carcassonne Agglo



## LE PATRIMOINE NATUREL DES SITES NATURA 2000

### Vallée du Lampy - Gorges de la Clamoux - Massif de la Malepère

Présente une biodiversité remarquable, des habitats d'intérêt communautaire et de nombreuses espèces animales y ont été recensés.



On peut noter la présence d'habitats d'intérêt communautaire variés et différents en fonction des sites tels que les pelouses sèches sur calcaires, les prairies de fauche de basse altitude, le gazon amphibies.



À noter la présence d'une faune liée au milieu aquatique notamment dans le site vallée du Lampy ainsi que celui des Gorges de la Clamoux comme l'agrion de mercure, le barbeau Méridionale. Ces deux espèces affectionnent les cours d'eau claire et bien oxygénées.



N'oublions pas les chauves-souris qui sont présentes dans les trois sites et qui profitent des cavités karstiques ainsi que des milieux ouverts : territoire idéal pour les espèces protégées telles que le Grand Rhinolophe, le Minioptère de schreibers, le murin à oreilles échancrées....

Certains individus utilisent des milieux de chasse éloignés de plus de 40 km de leur gîte.

# LE PROGRAMME D' ACTIONS

## Carcassonne Agglo met en oeuvre une animation locale

Parmi les actions phares, la structure animatrice travaillera sur :

- **La contractualisation** (impliquer les acteurs locaux dans la démarche par la signature de chartes, de contrats, de mesures agri-environnementales.



### Les mesures agri- environnementales (MAEC)

La Région Languedoc-Roussillon, autorité de gestion des Fonds européens sur la période de programmation 2014-2020, a ouvert un appel à projet en septembre 2014 pour l'élaboration de Projets Agro-Environnementaux et Climatiques (PAEC) concertés.

Les Mesures Agro-environnementales et Climatiques (MAEC) constituent un des outils majeurs du second pilier de la Politique Agricole Commune pour accompagner ces démarches. Il s'agit de contrats proposés aux agriculteurs sur 5 ans et permettant de compenser les surcoûts générés par l'adoption de pratiques environnementales.

**Pour 2015** : la priorité est donnée aux contrats dits « en clause de révision » soit les dossiers existants notamment sur le site du Massif de la Malepère.

**En 2016** : les agriculteurs volontaires ayant des surfaces agricoles en site Natura 2000 (Massif de la Malepère, Gorges de la Clamoux et vallée du Lampy) pourront souscrire des MAEC dès 2016. (Contactez d'ores et déjà la responsable Natura 2000.)

### **Inventaire scientifique**

Une première action a été lancée : la réalisation de suivis et d'inventaires complémentaires des chiroptères à l'échelle des sites Gorges de la Clamoux et vallée du Lampy. L'association ALEPE, association lozérienne pour l'étude et la protection de l'environnement a réalisé un travail exemplaire. D'autres espèces d'intérêt communautaire ont été recensées. Cette étude a pour but d'affiner l'animation territoriale en faveur de la protection des chauves-souris et de permettre la réalisation de nouveaux contrats Natura 2000.

### **Sensibilisation ciblée**

Une classe de seconde du lycée agricole de Charlemagne,, travaillant sur le thème de la biodiversité, s'est déplacé sur le site Natura 2000 vallée du Lampy en présence du Conservatoire des espaces naturels pour aborder la problématique de suivis écologiques .

### **Mise en sécurité d'un site d'hibernation de chauves-souris**

Le minioptère de schreibers vit en large colonie dans des cavités naturelles ou artificielles. Cette espèce de chauve-souris est bien présente au sein du site des Gorges de la Clamoux et elle mérite une attention particulière. Un travail de mise en défens d'un site d'hibernation est en cours. Ce futur contrat Natura 2000 permettra une mise en sécurité du site et renforcera sa protection qui pourtant est déjà réglementé par un arrêté préfectoral de protection de biotope. (Arrêté qui vise à limiter les activités portant atteinte à l'équilibre d'un biotope nécessaire à la survie d'espèces protégées).



## CONTACT

Si vous souhaitez nous informer de vos observations, partager votre connaissance des sites, en savoir plus sur la démarche Natura 2000 et les outils existants pour s'engager dans la protection et le maintien de la biodiversité locale, n'hésitez pas à consulter le site et à contacter la chargée de mission de Carcassonne Agglo au :

**04 68 10 56 44**

[natura2000@carcassonne-agglo.fr](mailto:natura2000@carcassonne-agglo.fr)



Avec le concours financier des communautés de commune Montagne noire / Limouxin / Piège Lauragais Malepère / Castelnaudary & Lauragais audois.



**+ d'infos**

[www.carcassonne-agglo.fr](http://www.carcassonne-agglo.fr)